

Sur la notion de « cas »

Dans les langues indo-européennes anciennes ainsi que dans celles, vivantes, qui, comme le lituanien, le russe ou l'allemand ont conservé des vestiges plus ou moins importants de l'ancienne flexion nominale, la notion de cas permet de mettre en évidence l'équivalence de désinences morphologiquement disparates : les génitifs latins « *rosae* », « *domini* », « *templi* », « *urbis* », « *manus* », « *rosarum* », « *marium* » peuvent être substitués les uns aux autres dans des phrases qui, quand bien même elles seraient sémantiquement absurdes, resteront grammaticalement correctes.

Cette notion de cas a-t-elle la même utilité dans le domaine finno-ougrien ? La question peut surprendre, s'agissant de langues réputées pour la richesse et la prétendue complexité de leur « déclinaison ». Mais cette réputation est mensongère. En hongrois, la langue la plus riche en « cas » (la Grammaire de l'Académie en compte 28 !), il n'existe en fait qu'un seul et unique paradigme, une seule série de suffixes sans autres allophones que ceux résultant éventuellement du jeu de l'harmonie vocalique, par exemple « *-ban / -ben* » pour l'inessif, « *-hoz / -hez / -höz* » pour l'allatif, etc. Les mêmes suffixes sont employés au pluriel comme au singulier. Il n'y a pas de déclinaisons différentes selon le genre, puisque cette catégorie n'existe pas. Il n'y a pas de polysémie, comme en latin par exemple, où le « *-os* » de l'accusatif pluriel « *dominos* » renseigne à la fois sur le nombre, le cas et le genre. Il n'y a pas non plus de déclinaison de l'adjectif, puisque celui-ci ne s'accorde pas en cas.

À titre d'exemple, comparons le hongrois « *a nagy házakban* » (« dans les grandes maisons ») à son équivalent allemand « *in den grossen Häusern* ». Dans le syntagme hongrois, l'inessivité et la pluralité sont indiquées chacune par un suffixe monosémique (respectivement « *-k* » et « *-ban* ») construit une seule fois sur le dernier terme du syntagme. Ni l'article ni l'adjectif qualificatif ne sont fléchis. Dans le syntagme allemand, la pluralité est indiquée par une triple modification du nom : l'*umlaut*, le suffixe « *-er* » qui en est solidaire et le *-n* final caractéristique du datif pluriel ; cette pluralité est également marquée par la forme de l'article : « *den* » s'opposant à « *dem* » d'un éventuel singulier ; l'inessivité n'est pas non plus indiquée par un seul morphème mais bien par la combinaison de la préposition « *in* » et du datif qu'elle gouverne ici ; suivie de l'accusatif, la même préposition indiquerait l'illativité (exprimée en hongrois par le suffixe « *-ba / -be* ») ; le datif à son tour est marqué deux fois, par la forme de l'article et par le *-n* final de « *Häusern* » ; s'ajoute à cela que l'épithète « *grossen* » porte le « *-en* » des cas obliques de la déclinaison faible de l'adjectif, que l'emploi de cette déclinaison est déterminé par la présence de l'article défini, que ce suffixe « *-en* » se distingue à la fois de celui du nominatif singulier de cette déclinaison (« *das grosse Haus* »), mais aussi de la forme à désinence zéro de l'adjectif attribut (« *gross* »). Que voilà des complications, et quelle lumineuse simplicité que celle du hongrois !

Cette simplicité se retrouve peu ou prou dans l'ensemble de la famille. Dans les langues permienne, la stabilité du radical, la netteté de la plupart des désinences rappellent la situation du hongrois. Il en est de même en mari. En mordve, la multiplicité des formes résulte seulement de l'existence, à côté de la déclinaison de base, d'une déclinaison définie et de la possessivation,

mais les divers suffixes – casuel, « définitoire » et possessif – sont assez clairement juxtaposés. Dans les langues fenniques, le système, il est vrai, n'a plus la même rigoureuse clarté par suite d'évolutions phonétiques récentes (alternance suffixale, syncope, apocope, alternances vocaliques diverses – surtout en estonien !) qui ont obscurci la morphologie ; certains suffixes ont éclaté en allophones à la distribution délicate, mais paradoxalement la difficulté, dans ces langues, tient moins aux suffixes pleins qu'à la désinence zéro du nominatif singulier. Du génitif singulier, on peut sans difficulté majeure déduire la plus grande partie du paradigme. Au nominatif singulier, le radical, que ne protégeait aucun suffixe, a été directement érodé de sorte que c'est le nominatif qui est devenu aberrant. Alors qu'en fennique commun le génitif singulier était formé de la simple adjonction d'un *-n* au thème à désinence zéro du singulier, en estonien la chute du *-n* final a fait de ce thème une deuxième forme à désinence zéro qui, si elle est parfois identique à celle du nominatif singulier, s'en distingue le plus souvent par d'assez peu prévisibles modifications : alternances diverses à l'intérieur du lexème, adjonction ou soustraction d'éléments divers, voire combinaison des unes et des autres.

À partir du finnois, langue plus conservatrice, il est facile de comprendre que le fennique commun n'avait, comme le hongrois actuel, qu'un seul jeu de suffixes identiques au singulier et au pluriel.

En quoi ces suffixes se distinguent-ils des postpositions si nombreuses dans ses langues ? En fonction de quels critères dénombrer celles-ci et ceux-là ?

En allemand, en russe, en lituanien, en latin, la préposition se distingue nettement de la désinence casuelle, ne serait-ce que par sa place dans le syntagme, ensuite parce qu'elle régit un cas oblique morphologiquement marqué. En finnois ce critère semble largement pertinent, puisque les postpositions régissent presque toujours le génitif et parfois le partitif.

En hongrois, il n'y a pas de prépositions et la frontière entre postposition et désinence casuelle est beaucoup plus imprécise, notamment du fait que la très grande majorité des postpositions sont précédées du « nominatif », c'est à dire du lexème à désinence zéro¹. Quelle différence y a-t-il dès lors entre « *-ig* » dans « *a házig* » (« jusqu'à la maison ») et « *mellett* » dans « *a ház mellett* » (« à côté de la maison ») ? L'un et l'autre ne sont-ils pas des indicateurs de fonction pareillement postposés au groupe nominal ? Selon quels critères distinguer les deux types de morphèmes ?

Il est évident que l'usage orthographique, qui veut que la postposition soit séparée du mot qui la précède alors que la désinence casuelle lui est rattachée, ne saurait fournir un critère légitime. Il ne s'agit que d'une convention, et même si celle-ci repose sur un sentiment diffus, elle ne nous dit pas en quoi un morphème est plus une désinence qu'un morphème. Les postpositions, dit-on parfois, sont globalement plus « transparentes », leur étymologie plus perceptible que celle des désinences. Certes, dans « *mellett* » (« à côté de ») on reconnaît

¹ Ce qui est la règle dans les langues ob-ougriennes et permienne. Il en est de même en marien ce qui concerne le nom, le pronom, lui, étant au génitif. En mordve, les postpositions gouvernent le nominatif, le génitif ou l'ablatif. En finnois, en estonien, elles gouvernent le plus souvent le génitif, mais ces langues possèdent de nombreuses prépositions, suivies presque toujours du partitif ; en fennique, postpositions et prépositions remontant toujours à d'anciens lexèmes, leur rection est conforme à la structure des deux types de compléments de nom : fin. *viinin hinta* « le prix du vin » / *lasi viiniä* « un verre de vin »).

facilement le mot « *mell* » (« poitrine ») et la désinence « *-t / -tt* » du locatif, aujourd'hui non productive, mais encore utilisée avec quelques noms de localités et identifiable dans diverses formes figées. Cette différence n'est cependant que partiellement vraie ; d'autres postpositions comme « *miatt* » (« à cause de »), « *ellen* » (« contre »), « *óta* » (« depuis ») sont devenues tout à fait inanalysables, alors que l'étymologie de plusieurs désinences casuelles est évidente : tout Hongrois reconnaît sans peine le mot « *kép* » (« image, tableau ») dans le suffixe « *-képp(en)* » du cas formel, et le suffixe « *-kor* » du temporel est identique au lexème « *kor* » (« époque, période, temps »). Combien, dès lors, le hongrois a-t-il de cas ?

Le plus logique semble ici de qualifier de « casuel » tous les suffixes, y compris la désinence zéro, indiquant la fonction des grands constituants nominaux : sujet, complément d'objet direct ou indirect, compléments circonstanciels, bref, « actants et circonstants », dès lors que ces morphèmes ne sont pas considérés comme des postpositions. Il y aura alors autant de cas que de formes, de formes mais pas nécessairement de fonctions, une même forme pouvant, dans une langue donnée, remplir plusieurs fonctions qui seront exprimées par des moyens distincts dans une autre langue. Encore faudrait-il savoir ce qu'est une postposition. En quoi désinence casuelle et postposition se distinguent-elles l'une de l'autre ?

La liste des cas établie par les auteurs de la Grammaire de l'Académie hongroise ne tient compte ni de la productivité, ni de la fréquence des morphèmes. Le suffixe « *-nta / -nte* » du distributif temporel n'a plus aucune productivité et ne figure plus guère que dans quelques formes figées qu'il serait tout aussi simple de considérer comme des adverbes ; il est cependant répertorié comme suffixe casuel².

Un critère possible est la présence ou l'absence d'une modification entraînée par le radical dans le suffixe ou par le suffixe dans le radical.

Du premier type relève naturellement l'assimilation résultant de l'harmonie vocalique. Les postpositions du hongrois ne sont jamais touchées par l'harmonie vocalique alors qu'une partie des suffixes casuels le sont (« *-ban / -ben, -szor / -szer / -ször* », etc). Une partie seulement, car d'autres ne le sont pas. Il s'agit d'abord de ceux qui ne renferment d'autre voyelle que *e, é, ou i* : « *-ig, -ért, -ként, -nként, -képp(en)* ». Il s'agit ensuite du suffixe du temporel, « *-kor* », qui semble répondre à tous les critères permettant d'identifier les postpositions : il n'est pas touché par l'harmonie vocalique (« *egykor* » / « à une heure », « *ötör* » / « à cinq heures ») ; sa présence n'entraîne pas l'allongement de *a* ou de *e* comme celle de nombreux autres suffixes (« *öt órákor* » / « à cinq heures »). Le suffixe « *-kor* » serait cependant, si nous le classions parmi celles-ci, la seule préposition monosyllabique régissant le nominatif.

Du premier type relèvent également les suffixes « *-val / -vel* » et « *-vá / -vé* » dont le *v* initial s'assimile à l'éventuelle consonne finale du nom : « *kés > késsel* », « *jég > jéggé* ».

Du deuxième type relèvent les suffixes entraînant, en fin de sémantème, l'allongement de *-a* ou *-e* (historiquement le maintien de *-á* et de *-é*) : « *szobában* », « *ceruzával* », « *kemencén* », etc., ou encore l'apparition d'une voyelle de liaison, éventuellement accompagnée de

² Tout aussi discutabile est le statut du prolatif finnois, généralement éliminé de la liste des suffixes casuels, encore que son utilisation dans l'étroite catégorie des noms indiquant des vecteurs de télécommunication (*puhelimitse* / « par téléphone », *faksitse* / « par fax »...) prouve que l'état de mort clinique n'est pas encore tout à fait atteint. Bien des postpositions finnoises sont tout aussi menacées, *kera* par exemple qui ne s'emploie plus guère que dans les menus : *haukea riisin kera* « (du) brochet au riz ».

l'abrègement, à l'accusatif de certains mots, de la voyelle de la syllabe précédente : « *kard* > *kardot*, *kardon* », « *madár* > *madarat* », « *tér* > *teret* ».

Trois suffixes casuels n'entraînent cependant aucune des assimilations énumérées. Ils s'agit de « *-ként* » et de « *-képp(en)* » – cf. « *faként*, *faképp(en)* » – ainsi que de « *-kor* » alors même, nous l'avons vu, que son vocalisme s'y prêterait. Devrions-nous les considérer comme des postpositions ? Ne serait-ce pas leur caractère monosyllabique qui incite à les considérer comme moins postpositions que d'autres et à les rattacher orthographiquement au nom qui les précède ?

Empiriquement nous sommes tentés de dire que sont actuellement classés comme postpositions tous les morphèmes fonctionnels postposés comportant au moins deux syllabes et n'entraînant aucun phénomène d'assimilation vocalique ou consonantique. Reste pourtant une difficulté.

Les postpositions à première vue les moins contestables sont celles, peu nombreuses et fussent-elles monosyllabiques qui, comme « *túl* », « *át* » ou « *szemben* » (« *a folyón túl* » / « au-delà de la rivière », « *a hídon át* » / « par le pont », « *a házzal szemben* » / « en face de la maison »), régissent un « cas » autre que celui marqué par la « désinence zéro ». Mais alors ne devrait-on pas dire que le distributif, marqué par le suffixe « *-nként* », est lui aussi exprimé par une postposition « *-ként* » régissant le superessif et que seul nous en empêche l'usage orthographique, dont nous avons constaté plus haut qu'il n'était qu'une convention ? Il existe pourtant une différence : « *túl* », « *át* », « *szemben* » ne sont pas uniquement des postpositions : ils peuvent être antéposés : « *túl a Dunán* », « *szemben a házzal* », sans parler de leur emploi comme préverbes. On pourrait même dire que « *-ként* » ou « *-kor* » sont plus strictement des postpositions que « *túl* » ou « *szemben* ».

Nous avons en réalité non pas deux, mais (au moins) cinq types de monèmes fonctionnels postposés :

- ceux qui régissent un cas : « *túl (a folyón túl)* », « *szemben (a templommal szemben)* » et qui ne se trouvent pas seulement « en postposition » ;
- ceux qui sont précédés du lexème « à désinence zéro » : « *mellett (a templom mellett)*, etc.
- ceux, monosyllabiques, qui ne modifient en rien la forme du lexème et ne sont eux-même sujets à aucune assimilation phonétique : « *-ként*, *-képp(en)*, *-kor* » ;
- ceux dont l'« agglutination » au lexème se traduit par une éventuelle modification du thème de celui-ci : « *-ért*, *-ig (fa > fáért, fáig)* », « *-t (fa > fát, ház > házat, madár > madarat, tó > tavat, teher > terhet, birodalom > birodalmat ...)* » ;
- ceux dont l'« agglutination » au lexème se traduit en outre par leur propre variance : harmonie vocalique (« *-ban / -ben*, *-hoz / -hez / -höz ...* ») accompagnée pour deux d'entre eux de l'assimilation de leur consonne initiale (« *-vá / -vé*, *-val / -vel* »).

Les monèmes des deux premiers types sont traditionnellement les « postpositions » ; ceux des trois autres, les « désinences casuelles ».

La classe formée par ces dernières peut en outre être subdivisée selon des critères autres que morphologiques. On pourrait être tenté de limiter le nombre des cas en éliminant de la liste ceux qui sont absents du paradigme des pronoms personnels ou encore en classant différemment, comme suffixes de dérivation par exemple, les suffixes qui ne peuvent se construire sur le thème du pluriel (« *-nta / -nte*, *-stül / -stül* »).

Il y a cependant une grande logique à regrouper dans une même classe tous les monèmes, « postpositions » ou « désinences casuelles », qui marquent la fonction des grands constituants de la phrase, actants ou circonstants.

Une dernière remarque : jusqu'à une date récente, il était possible, quand des noms étaient coordonnés, de ne construire le suffixe casuel que sur le dernier terme de l'énumération. Cette mise en facteur commun n'est plus guère acceptée aujourd'hui, mais nous en relevons encore de nombreux exemples au XX^e siècle. En voici un petit échantillonnage glané dans la trilogie *Erdélyi Történet* de Miklós Bánffy, dont les trois parties furent publiées respectivement en 1934, 1937 et 1940 :

« *Miután derékig levetkezett, a doktor bőséges vattával, azután géz es erre fekete selyemmel körülbonyálta a hasát, a csuklóit, a két honalját és a nyakát egészen állig* ». (p. 171)

(« Après qu'il se fut mis torse nu, le docteur, avec force ouate, puis avec de la gaze et enfin de la soie noire, lui enveloppa le ventre, les poignets, les aisselles et le cou jusqu'au menton. »)

« *Csupán ebéd vagy vacsorára kellett meghívást várni*. » (p. 18).

(« Ce n'était que pour le déjeuner ou le dîner qu'il fallait attendre une invitation ».)

« *Búcsúzott ... a korai kis Murano-csillár sok kristályszőlője és körtejétől ...* » (p. 821)

(« Il prenait congé des nombreuses poires et grappes de raisin de cristal du petit lustre de Murano »)

« *...akvarellek Gyerőffy szülők, nagyszülők és gyermekekről ...* » (p. 651)

(« ...des aquarelles des parents, grands parents et enfants Gyerőffy... »)

« *Eddig a farsang alatt gyakran találkoztak ugyan nagyobb házibálokon, de csak köszönés, kézcsók és egy-egy valcerfordulóra*. » (p. 204)

(« Jusque là, pendant le carnaval, il s'étaient bien rencontrés souvent à l'occasion de plus ou moins grandes soirées dansantes [littéralement : bals domestiques], mais seulement le temps d'une salutation, d'un baise-main ou d'un tour de valse. »)

« *Jól ismert mindent benne, azt a meleg illatot is, azt a virágszirom vagy szegfűhöz hasonló szagot, ami nem parfüm ...* » (p. 653)

(Ici, tout lui était familier [littéralement : il y connaissait bien tout], y compris cette fragrance chaude, cette odeur pareille à celle de pétales ou d'œillets (littéralement : pareille au pétale de fleur ou à l'œillet), qui n'est pas celle d'un parfum [littéralement : qui n'est pas parfum]...)

« *...az új kapu mellett, amely most már olyan szélesre épült, hogy Abády uram hintóstól, fullajtár- és kengyelfutóstól kényelmesen bevonulhatott rajta*. » (p. 253)

Nous savons bien que le système casuel du hongrois s'est constitué peu à peu, que les désinences sont pour la plupart d'anciennes postpositions elles-mêmes issues de lexèmes construits à divers cas plus anciens. Dans la charte de fondation de l'abbaye de Tihany, « *reá* » est encore une postposition non soumise à l'harmonie vocalique : « *petre zenaia hel rea* » « à l'herbage de Pierrot » (« *zenaia* » = « *szénája* », « *hel* » = « *hely* »). Dans l'*Oraison funèbre*, premier monument conséquent de la langue, nous lisons de même « *paradisiumben, muga nec* » (hongrois moderne : « *paradicsomban, magának* »). Non seulement le scribe a parfois laissé un espace entre le lexème et le suffixe, ce qui n'est que modérément significatif, mais l'absence d'harmonisation vocalique confirme l'incomplète incorporation du morphème dans le « mot ».

Nous souvenant de cette évolution somme toute relativement récente (les premiers monuments de la langue hongroise ne sont-ils pas contemporains du français de Villehardouin ?), nous nous étonnons moins de la mise en facteur commun des suffixes, quand ceux-ci, comme dans les exemples ci-dessus, sont des suffixes « secondaires », issus clairement, à date historique, de postpositions. Mais nous trouvons aussi des exemples de cette construction avec des suffixes « primaires », comme celui du superessif (vieux suffixe ouralien de locatif attesté en fennique, en permien et jusqu'en samoyède) :

« *Odavont székek, kanapékon az elpusztított büfé köré telepedtek.* » (p. 163) « Sur des chaises, des canapés (qu'on avait) tirés là, ils avaient pris place autour du buffet dévasté. »

« *... az a sok kínos küzdés, amin átvivódtak hónapok és hónapokon át ...* » (p. 655) « ... ces nombreux et pénibles combats qu'ils avaient livrés pendant des jours et des jours... »

La construction, quoique inhabituelle, est également attestée au translatif et à l'accusatif ainsi qu'en témoignent plusieurs exemples cités par la Grammaire de l'Académie (tome 1, pp. 559-560) :

« *... apám- s anyámmá válok boldogon ...* » (József Attila, *A Dunánál*) « ... heureux, je deviens mon père et ma mère... »

« *... kalandorok, kik nyakokra vettek országot s világot ...* » (Kemény, *Gyulai IV*) « ... des aventuriers qui étaient partis parcourir le pays et le monde... »

On dira que cette construction est aujourd'hui rare, exceptionnelle, anormale ; c'est vrai (encore que l'on puisse s'étonner que les « élaborateurs » du hongrois n'aient pas recommandé son emploi : économique, élégante, elle est assez conforme à l'esprit d'une langue qui dans l'ensemble évite la redondance), mais il n'empêche : elle est ou a été utilisée. En latin, en grec, en russe, elle ne pourrait l'être, pour la simple raison qu'une grande partie des noms, même au nominatif singulier, ont dans ces langues une désinence tangible sans laquelle le mot n'existe pas ; ainsi en latin : « *domin-us* », « *ros-a* », « *templ-um* », « *civ-is* ». On remarquera que les mots masculins et féminins à désinence zéro du latin (« *puer* », « *pater* », « *mater* », « *homo* » ...) sont sous cette forme exclusivement des nominatifs au sens strict ; ils ne peuvent être que

sujet ou attribut. En conséquence, le nominatif masculin ou féminin, dont la forme tant au singulier qu'au pluriel est distincte de celle de l'accusatif, n'est gouverné par aucune préposition.

Dans les langues finno-ougriennes, le « cas zéro » peut exercer un grand nombre de fonctions. En hongrois, il est certes le cas obligatoire du sujet et celui de l'attribut du sujet quand le verbe est le verbe « être », y compris, dans la « phrase nominale », en présence du degré zéro de celui-ci : « *francia vagyok* » « je suis français », « *francia* » « il est français / elle est française ». Le lexème nu peut cependant être aussi le déterminant d'un autre nom. Le résultat de leur juxtaposition pourra être ressenti comme un mot composé, mais l'orthographe reflète combien cette analyse est subjective. Selon le nombre de composants du composé, on écrit aujourd'hui « *aranygyűrű* » « anneau d'or », mais « *arany középút* » « juste milieu » (littéralement : « voie moyenne d'or ») ; Petőfi, lui, écrivait : « *Arany pálca a markában ...* » « un sceptre d'or à la main... ». Solution intermédiaire, le tiret, utilisé quand le premier terme est un nom de personne : « *egy Petőfi-vers* » « un poème de Petőfi ». Dans une langue comme l'oudmour, où la situation est très comparable à celle du hongrois, on pourrait croire, à feuilleter un dictionnaire, qu'il n'existe aucun mot composé. En fait, il en existe un grand nombre, mais le premier terme n'est pas à l'écrit relié au second ; la limite entre composé stable et lexie fortuite ne peut-être définie que très subjectivement.

Dans la plupart des langues finno-ougriennes, le nom à désinence zéro est d'un emploi normal dans divers types de compléments circonstanciels. Ainsi en hongrois : « *minden este* » « chaque soir », « *egész nap* » « toute la journée », « *már egy hete csak a mamára gondolok mindig ...* » « depuis une semaine déjà, je ne pense qu'à maman... » (József Attila), « *úgy estefelé egy vasárnap csöndesen elmosolyodott* » « ainsi, vers le soir, un dimanche, doucement elle a souri » (József Attila). Des emplois comparables se rencontrent en finnois : « *joka päivä* » « chaque jour », « *kello kuusi* » « à six heures ». Dans cette langue, comme aussi en estonien, le nominatif peut également être complément de nom, soit comme premier constituant d'un mot composé soit comme déterminant d'un nom propre : « *professori Järviselle* » « au professeur Järvinen », « *ravintola Pohjolassa* » « au restaurant Pohjola ».

Le statut du « cas », dans les langues finno-ougriennes, est donc bien différent de ce qu'il est dans le domaine indo-européen. La terminologie traditionnelle, inspirée de celle des langues classiques, n'est pas sans inconvénients et suggère bien souvent des rapprochements discutables. L'ablatif du hongrois ou celui du finnois se distinguent fortement d'un ablatif latin par exemple. Les mots « nominatif », « génitif », « accusatif » ne sont pas moins trompeurs. En outre, certains noms de cas sont en hongrois trop flous pour être utilement employés. Dans la grammaire publiée en 1961 par l'Académie des Sciences de Hongrie, on trouve deux « modalis-essivus » (le *-n* de « *pirosan* » et le suffixe « *-lag / -leg* » de « *alkalmilag* »), un « essivus modalis » (« *-ul / -ül* ») et un « essivus formalis » (« *-ként* »). En grammaire latine, il est commode d'avoir un terme pour désigner des formes équivalentes relevant de paradigmes différents. En hongrois, il serait beaucoup plus simple – et pédagogiquement moins effrayant – de dire tout bonnement le suffixe « *-lag / -leg* », le suffixe « *-ban / -ben* », le suffixe « *-ként* ».

